

Image not found or type unknown



Rétractation au bout de 5 jours

Par **AFFRE**, le **27/11/2009** à **15:40**

Bonjour,
J'ai tél à un menuisier pour qu'il vienne à la maison me faire un devis pour un volet pvc électrique cassé, le lundi 16 novembre ce monsieur est venu m'a fait un devis de 1600€ et je lui ai versé 700€ d'acompte.
Le vendredi 20 un autre menuisier est venu et son prix était beaucoup plus compétitif alors j'ai envoyé un courrier au 1er pour me rétracter avant le délai de 7 jours et celui ci ne veut pas me rembourser, que dois je faire ?
J'écris ce mot pour ma voisine Mme Affre qui a 71 ans.